

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 28 MAI 2007

Session spéciale du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 28 mai 2007 à 9 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire  
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1  
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3  
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4  
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5  
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Absence : Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2

Sont également présents, M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Première période de questions.**
- 4) **Avis de motion, règlement constituant un fonds de roulement de 100 000 \$.**
- 5) **Protocole d'entente, développement Prévost, phase 2007.**
- 6) **Deuxième période de questions.**
- 7) **Levée de la séance spéciale.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2007-05-1984

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Première période de questions.**

Aucune question n'est posée.

**4) Avis de motion, règlement constituant un fonds de roulement de 100 000 \$.**

Résolution 2007-05-1985

Avis de motion est donné par la conseillère Denise Grenier qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement constituant un fonds de roulement de 100 000 \$.

**5) Protocole d'entente, développement Prévost, phase 2007.**

Résolution 2007-05-1986

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec Monsieur Jean-Guy Prévost relativement à des travaux municipaux.

Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Deuxième période de questions.**

Aucune question n'est posée.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2007-05-1987

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Normand Potvin  
Maire

---

André Croisetière  
Directeur général / secrétaire-trésorier